

N°788

12 Sept 2018
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Pour une rentrée sociale !

En cette rentrée, nous aimerions nous rappeler nos congés payés, mais rien n'occulte l'accélération de la politique antisociale du gouvernement au service d'un Medef renouvelé.

Le baromètre de l'Ugict-CGT, réalisé par Viavoce, révèle que 59 % des cadres considèrent leur rémunération en décalage avec leur temps de travail et 53 % avec leur implication.

Sur chacune des questions les femmes cadres affichent une insatisfaction plus importante. Le nombre de cadres payés en dessous du plafond de la Sécurité sociale dépassé les 20 %. La dégradation des salaires s'explique notamment par la non-reconnaissance des qualifications des jeunes diplômés à l'embauche. Ceci est particulièrement visible dans les entreprises de notre secteur.

L'annonce du désengagement de l'Etat dans le capital de La Poste au profit de la Caisse des dépôts qui deviendrait l'actionnaire majoritaire, est bien plus qu'une prise de contrôle de la CNP par La Banque Postale. Sous couvert d'un vocabulaire choisi, c'est un pas de plus vers le démantèlement du service public postal, lequel risque de ne pas peser lourd face à l'exigence de rentabilité d'un tel attelage financier. C'est aussi dans ce contexte que nous ne pouvons pas en rester à l'ajournement par le Medef de la négociation sur l'encadrement.

Alors que les dividendes battent des records en France et dans le monde, les attentes sociales des cadres et leurs revendications spécifiques doivent être entendues.

Proposer d'en débattre sur le lieu de travail, c'est réaffirmer que l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits. C'est aussi pour cela que les cadres se mobiliseront le 9 octobre prochain !

Une biographie syndicale et politique
de
Georges Frischmann

Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT
De 1950 à 1979



Alain Gautheron

Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Branche Poste

La Poste vendue !

L'Etat se désengage du capital du groupe La Poste au profit de la Caisse de dépôt et consignation (CDC).

Ce changement d'actionnaire majoritaire remet en cause l'unicité de La Poste, la complémentarité de ses activités et le devenir des personnels.

De plus, cette opération n'offre aucune garantie que La Poste reste 100% publique.

C'est un nouveau pas vers la privatisation qui s'engage.

Depuis de nombreuses années, la CGT revendique la création d'un pôle financier public dans le cadre d'une appropriation publique permettant un contrôle public et social.

Ceci permettrait également d'avoir un service public postal pérenne accessible à tous, l'accès aux produits postaux, le développement des bureaux de Poste dans les territoires, la distribution 6 jours sur 7 et l'accès aux comptes pour tous.

Du mieux...

Dans le cadre prévu par le protocole PPCR, La Poste a ouvert une négociation sur l'évolution des grilles de fonctionnaires.

Comme pour les précédentes mesures, peu de marge de négociation, car il s'agit d'une « simple » transposition du dispositif Fonction publique. La Poste exige toutefois de valider ces mesures par un accord avec les organisations syndicales, contrairement à La Fonction Publique.

Si toutes nos revendications n'ont pas été prises en compte, nous avons été entendus sur un certain nombre. Cet accord n'entérine aucune dégradation des carrières et, de plus, l'attente des fonctionnaires est forte en termes de pouvoir d'achat. La CGT signera donc l'accord, mais restera vigilante sur sa mise en œuvre et son application, notamment pour ce qui concerne les cadres.

Branche Télécoms

Salariés oubliés

Onzième séance de négociation GPEC 2019-2021 et toujours rien pour les salariés d'Orange !

La direction doit changer de stratégie en stoppant les suppressions d'emplois, les filialisations et la sous-traitance des activités.

La CGT exige à tous les niveaux de l'entreprise un plan de formation, d'embauche et de réinternalisation des activités à partir des réels besoins dans les services, comme le développement de la FTTH, le déploiement du réseau dans les départements et la recherche.

En amont, les Organisations Syndicales, réunies à l'initiative de la CGT, ont exigé que les bassins d'emploi, activités et métiers concernés, les recrutements, les départs en retraite et les mobilités ainsi que les volumes de sous-traitance et de filiales soient, enfin, nettement précisés dans le projet d'accord.

Spirale infernale

La situation du monde des télécoms où règne la finance (100 Md€ pour les marchés) permettrait à Bouygues de s'offrir SFR pour 24 Md€, incluant la dette alors reportée sur les salariés comme les plans de « départs volontaires » subis à SFR.

Xavier Niel se dit prêt à vendre Free. Le secteur des télécoms est généreux avec les 1% de la population cumulant les richesses, mais l'est beaucoup moins pour augmenter les salariés qui les produisent.

Les télécoms osent même faire appel à l'Etat, ainsi les collectivisés, donc les citoyens, financeront 2/3 des 20 Md€ du plan THD pour des services ultra rentables.

La CGT milite pour le droit à la communication et revendique l'appropriation publique du secteur pour garantir qualité, proximité, égalité des territoires et défense des intérêts des salariés et des usagers.

Échos

La CGT pas dupe !

Le 29 août dernier, La CGT, a rencontré le 1er ministre et ceux du travail et de la santé. À l'ordre du jour : l'assurance chômage, la santé au travail et les indemnités journalières. Alors que l'argent existe pour les actionnaires, le gouvernement parle de permittance à l'encontre des privés d'emplois, mais aussi de dégressivité, de suppression de l'indemnité en cas d'activité réduite, et de plafonnement pour les cadres !

Une négociation serait prévue entre octobre et janvier.

Sur la santé au travail, le gouvernement refuse d'ouvrir le débat de l'organisation et des conditions de travail.

Ce sujet, comme celui du report de l'âge de retraite sont aussi à l'origine de l'augmentation des arrêts maladie, troisième sujet que le gouvernement aborderait d'une manière budgétaire.

Une concertation pourrait se tenir en septembre...

Retraites

Cadres pénalisés

Le détail de la réforme des retraites n'a pas été dévoilé, mais nous savons déjà que 3 facteurs pénalisent les cadres.

Le montant sera calculé sur l'ensemble de la carrière, 43 annuités cotisées au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public.

La baisse générale programmée des pensions, et celles des cadres en particulier, vise à généraliser les retraites par capitalisation comme complément de retraite. Cette incitation sera plus forte pour les cadres supérieurs qui ne pourront plus cotiser dans le système commun (ni percevoir de pension) au-delà de 9 933 €/ brut mois contre 26 488 € aujourd'hui.

Pourtant, les expériences étrangères et la crise financière ont montré les risques des retraites par capitalisation qui peuvent s'évaporer en cas d'effondrement boursier.

La CGT propose

Un droit à la retraite à 60 ans avec un minimum de 75% net du salaire net financé par la suppression des aides et des exonérations de cotisations des entreprises, l'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Les différents régimes de retraite ont été construits pour s'adapter aux contraintes des secteurs professionnels. La création d'une maison commune des régimes de retraites permettrait la transférabilité des droits pour les salariés passant d'un régime à l'autre.

L'accès au premier emploi stable a lieu, en moyenne, à 27 ans, dans ce contexte comment cotiser 43 annuités pour avoir une retraite à taux plein ?

La CGT propose la prise en compte des années d'études et d'insertion dans le calcul de la retraite.

International

Contre la haine raciste

Le DGB (Confédération allemande des syndicats) a publié un communiqué dans lequel il affirme qu'il faut combattre résolument toute forme d'extrémisme de droite, de racisme et de nationalisme.

Le DGB exige de l'État qu'il combatte les campagnes haineuses et appuie celles et ceux qui protègent les victimes du racisme.

Les campagnes de la droite et les défilés des jours passés rappellent à la confédération les pogroms des années 1990 avec en plus, aujourd'hui, un parti au parlement qui considère la chasse aux migrants comme légitime !

Le DGB appelle à ne pas laisser la place aux ennemis de la démocratie et à lutter pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

Georges Frischmann

Alain Gautheron avec la parution de son dernier ouvrage : « Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann », nous invite à suivre Georges, secrétaire générale de la fédération CGT-PTT de 1950 à 1979.

Au fil des pages, nous découvrons un militant passionné de service public, de culture et de progrès social. Un homme au caractère réservé qui ne fait pas de copinage, mais qui est en analyse permanente des mouvements sociaux et politiques pour y intégrer son action.

Georges a aussi milité dans un monde divisé, incertain et brutal. Il considère que son engagement syndical doit être prolongé par un engagement politique car toutes les revendications se heurtent à l'alliance du patronat et du pouvoir politique.

L'histoire éclaire les enjeux du présent, contribue à façonner une culture de l'analyse et un sens de la décision opportune, ce livre y trouve pleinement sa place.

Mobilisation

Les attaques continuent

Le 1er Ministre a annoncé des mesures violentes contre les plus modestes, les familles, les retraités, les fonctionnaires et au final contre l'ensemble du monde du travail. Les propositions libérales du premier ministre ont déjà toutes été testées... sans succès.

Comme la suppression des postes de fonctionnaires et la réduction des emplois aidés, les heures supplémentaires « désocialisées », le CICE, et la fin de l'indexation de la hausse des pensions de retraite sur l'inflation, quels résultats?.

Des solutions existent pour redresser l'économie et développer l'emploi, la CGT fait des propositions alternatives que le gouvernement serait bien inspiré d'entendre !

Ensemble le 9 octobre

La CGT, FO, Solidaires, l'UNEF et l'UNL, réunis le 30 août dernier, ont fait le constat de la politique de destruction de notre modèle social, favorisant l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs et fragilisant les plus faibles. Des risques pèsent sur l'assurance chômage, l'avenir des jeunes est mis en cause, la désindustrialisation détruit les emplois, des attaques sont portées à notre système de santé et de retraites, les prestations sociales sont gelées...

Les organisations signataires ont décidé d'une journée de mobilisation et de grève, interprofessionnelle, étudiante et lycéenne le 9 octobre prochain .

Égalité

Hors la loi !

Ericsson France, ne respecte pas la loi du 22 décembre 1972 portant sur l'égalité salariale !

Comme à son habitude (et malgré de nombreuses assignations en justice ces dernières années), Ericsson France refuse une nouvelle fois de communiquer aux représentants syndicaux, les informations relatives à la situation comparée des femmes et des hommes pour pouvoir négocier sur l'égalité professionnelle.

Cela fait des années que de graves manquements vis-à-vis de la loi sont signalés par les représentants CGT. Pire, aucune négociation n'a pu être engagée en 2016, ni en 2017 !

Le tribunal a dû être saisi par la CGT pour obliger Ericsson France à donner des informations pourtant obligatoires !